



© ville de Pantin

VIE QUOTIDIENNE

DISTRIBUTIONS GRATUITES DE SEL

En cas de neige et de verglas, il est de la responsabilité de ch (locataire) d'épandre du sel de déneigement ou du sable sur l son habitation.

Brève publiée dans Canal n°292, décembre 2020.

Publié le 26 novembre 2020

La ville a ainsi décidé cette année de remettre gratuitement des sacs de sel aux habitants dans plusieurs quartiers. Après les distributions organisées place de l'Église et devant la maison de quartier du Petit-Pantin le 28 novembre, les habitants des Quatre-Chemins et des Courtillières pourront à leur tour retirer leur petit sac de sel de déneigement (produit non alimentaire), samedi 12 décembre, au square Éphémère (41, rue Denis-Papin, de 9.00 à 12.00) et place François-Mitterrand (de 14.00 à 16.00).

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H30 ET 13H30 - 17H30